

Location de la salle des fêtes

Prestations	Tarifs	
	Hérinois	Extérieurs
Exposition- Marché	150,00 €	300,00 €
Location de salle avec cuisine : 1 jour	350,00 €	700,00 €
Location de salle avec cuisine : 2 jours	500,00 €	1 100,00 €
CAUTION		
Caution Obligatoire pour la salle, le matériel et la vaisselle	300,00 €	300,00 €
Caution Obligatoire pour le limiteur de son	400,00 €	400,00 €
ASSOCIATIONS LOCALES (HERINOISES)		
Toute manifestation organisée par les associations locales (soirée dansante, repas, loto...)	- Gratuit une Foix par An - 50% la 2ème fois - Plein tarif à/compter de la 3ème fois	
PERSONNEL - CONSEIL MUNICIPAL		
Location au personnel communal titulaire ou aux membres du Conseil Municipal - une fois par an et par personne ou foyer	- Abattement de 50% pour le personnel titulaire en activité et membre du Conseil Municipal - Abattement de 25% au personnel titulaire retraité et anciens élus	
<p>Pour toute annulation faite moins d'un mois avant la date de location, une facturation représentant 50% du prix de la location théorique sera appliquée, même si, entretemps, la commune aura pu relouer la salle.</p>		
<p>Il est formellement interdit de faire des sous location ou d'utiliser la salle pour un but autre que pour celui où elle est attribuée, si toutefois une telle chose arrivait, il serait facturé 2 fois le prix de la location théorique,</p>		
<p>L'ensemble des locaux doit être rendu débarrassé et nettoyé. Les tables doivent être stockées. La vaisselle remise propre sur les chariots ou étagères, les chaises empilées. Les panneaux remis en place. Les détritux doivent être mis dans des sacs poubelles et ceux-ci dans les poubelles situées dans le local prévu à cet effet - pensez à effectuer le tri sélectif,</p>		
<p>Coût horaire en cas de Vaisselle rendue non faite ou à refaire ou salle non débarrassée : 50 €</p>		
<p>Déplacement de l'agent d'astreinte pour déclenchement intentionnel de l'alarme incendie, coût forfaitaire : 52 €</p>		